



**HAL**  
open science

## Culture(s) cégétiste(s)

Michel Pigenet

► **To cite this version:**

Michel Pigenet. Culture(s) cégétiste(s). Michel Dreyfus et Michel Pigenet; Editions Universitaires de Dijon. La CGT en question(s). Regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale, 2019. hal-03748645

**HAL Id: hal-03748645**

**<https://hal.science/hal-03748645>**

Submitted on 9 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Culture(s) cégétiste(s)

Michel Pigenet

En 2015, la grave crise de direction de la CGT s'est résolue par le remplacement du secrétaire général et le renouvellement complet du bureau confédéral. Indice de l'émotion militante, le flot de communiqués en provenance des différentes structures de l'organisation insistait sur la nécessaire adéquation des discours et des actes. La crise a bel et bien affecté le cœur militant d'une CGT à la peine. Sur fond d'évanouissement d'anciens repères sociopolitiques, l'épisode touchait cette fois, en effet, aux valeurs confédérales, constitutives de la culture et de l'identité cégétistes.

### Contours et enjeux de la question

« La » culture cégétiste ? Aujourd'hui comme hier, on reconnaît vite à son « style » une manifestation de la CGT. Affaire de logos, de drapeaux, d'insignes, de chasubles, de calots et de banderoles, la marque de fabrique se lit aussi dans l'attention portée à l'ordonnement des groupes et à la présence d'un service d'ordre. Pour significatif que soit ce souci du visible et de sa logistique, il ne saurait pourtant suffire à distinguer ce qui relève de la CGT proprement dite et justifierait que l'on parle au singulier de sa culture. Il y a et il y eût bien des manières d'être « cégétiste »<sup>1</sup>. Selon le *Robert*, la première occurrence du qualificatif remonterait à 1908 et serait contemporaine de l'ultime phase de consolidation structurelle de la Confédération. A l'époque, beaucoup lui préfèrent l'expression de « syndicaliste ». Les scissions de l'entre-deux-guerres brouillent la référence, disputée entre « confédérés » et « unitaires ». Le pluralisme durable de la seconde moitié du XXe siècle confirme la concurrence de plusieurs types de « syndicalismes » et promeut l'étiquette, longtemps la seule à se fonder sur un sigle<sup>2</sup>. Phonétiquement, les trois lettres s'y prêtent mieux que les deux de FO ou les quatre de CFTC. Là n'est cependant pas l'essentiel, qui renvoie à l'identité CGT, irréductible à ses affinités communisantes qu'elle déborde historiquement.

### Les ancrages de la culture cégétiste

Enraciné dans la sphère du travail salarié, le syndicalisme en épouse la variété, au risque récurrent d'une segmentation contraire au principe unitaire confédéral, fondé sur la classe. La contradiction surgit dès l'échelon élémentaire du syndicat. Le choix, au congrès d'Amiens, en 1906, du syndicalisme d'industrie, n'empêche pas la persistance de syndicats, voire de fédérations, de métiers. Leurs défenseurs en font un gage d'efficacité contre leurs détracteurs, qui stigmatisent l'égoïsme corporatif.

---

<sup>1</sup> Pour des périodes différentes, cf. F. Piotet (dir.), *La CGT et la recomposition syndicale*, Paris, PUF, 2009, et J.-L. Robert, F. Boll, A. Prost (dir.), *L'Invention des syndicalismes en Europe occidentale à la fin du XIXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

<sup>2</sup> Selon le *Robert*, le terme de « cégétiste » remonterait à 1973.

Quoi qu'il en soit, nul n'ignore, sur le terrain, l'importance de groupes-clés dont la mobilisation est déterminante, à l'exemple des mécaniciens chez les cheminots, des souffleurs parmi les verriers ou des abatteurs dans les mines. Mais il y a plus. D'une branche à l'autre, l'histoire des conditions d'embauche et de travail a secrété des normes ouvrières qui, concourant aux réputations collectives, imprègnent les pratiques syndicales. « C'est la somme de ces menus incidents quotidiens qui a façonné, à la longue, la psychologie des mineurs, préparé les grèves et suscité, en partie ces attitudes irrationnelles et ces mouvements passionnels qui les ont souvent engagés dans des impasses », note Rolande Trespé<sup>3</sup>. Malgré les similitudes qu'autorise la puissance, le syndicalisme des typographes diffère de celui des dockers ou, jadis, sur les chantiers de terrassement, foyers des « corps francs des bataillons du monde du travail » parisien<sup>4</sup>. A l'autre pôle du salariat, le syndicalisme-cadre cégétiste des banques valorise plutôt, au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, le sens des « responsabilités » et des « réalités » pour avancer des « revendications gestionnaires » accordées à son milieu<sup>5</sup>.

Dilué ou marginal, isolé ou central, le groupe n'accède pas à coup sûr au statut de classe pour soi. La segmentation territoriale recompose ainsi les clivages sociaux et leurs représentations. Les sentiments d'appartenance se règlent sur l'activité dominante, la profession phare et l'entreprise-reine, contextes générateurs de solidarités interclassistes de proximité avec lesquelles le syndicalisme doit compter. On ne milite pas à l'identique dans les filatures de coton des Vosges, de laine d'Elbeuf ou de Roubaix et les usines de délainage de Mazamet, pas plus que ne sont interchangeables les syndicalismes miniers des bassins de Lens et de Saint-Etienne, ceux des dockers du Havre, de Dunkerque, de Marseille ou de Cherbourg.

A partir de là, le moindre des problèmes posés aux syndicats n'est pas l'adéquation du corps militant et du salariat dans son infinie diversité. Sa réalisation bute sur les modalités de sélection du premier. Qu'il s'agisse de l'implantation territoriale et par branche, des qualifications, du sexe, de l'âge ou de l'origine, les décalages sont récurrents. Au XX<sup>e</sup> siècle, la proportion des OP, des personnels des grandes entreprises et du secteur public, des hommes et des Français grandit au fur et à mesure que l'on progresse dans la hiérarchie syndicale.

L'omniprésence de la référence ouvrière, dès qu'il est question de syndicalisme en général, et de la CGT en particulier, procède de l'histoire d'un mouvement qui se qualifia lui-même d'« ouvrier ». Cette matrice décisive invite à une lecture socioanthropologique de la « pente communautaire »<sup>6</sup> des cultures syndicales, dont l'apprentissage est volontiers naturalisé par

---

<sup>3</sup> R. Trespé, *Les mineurs de Carmaux (1848-1914)*, Paris, Ed. Ouvrières, t.1, p. 15.

<sup>4</sup> G. Navel, *Travaux*, Paris, Stock, 1945, réédit. 1979, p. 186.

<sup>5</sup> M. Ben Soussan, « Cadres et syndiqués à la CGT dans une grande banque », in F. Piotet (dir.), *La CGT et la recomposition syndicale*, Paris, PUF, 2009, p. 161-163.

<sup>6</sup> J.-P. Molinari, *Les ouvriers communistes. Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF*, Thonon-les-Bains, L'Albaron, 1991.

les militants tant il semble être allé de soi. « Mon itinéraire n'est pas vraiment original (...), expliquait Henri Krasucki, j'ai trouvé que ce que faisaient mes parents et leurs amis était bien »<sup>7</sup>. Le « style CGT » doit aussi s'interpréter dans cette perspective quand la dynamique revendicative se pense et se vit en termes « d'affrontement », de « sang chaud », d'« énergie », de « tripe » ou de « fibre », conditions du succès grâce auxquels on conquiert, « arrache » ou « impose ». Toutes les circonstances et professions ne se prêtent pas aux racines viriles d'un certain militantisme ouvrier et populaire.

La « coutume ouvrière »<sup>8</sup> s'ajuste aux affinités idéologiques, mais concourt, en retour, à les remodeler. Avec le temps et à la faveur de victoires, elle imprègne parfois la culture d'entreprise et de la profession. Pour une large part, la « politisation ouvrière » à l'œuvre parmi les OS de l'automobile des années 1970 se construit à travers les « solidarités pratiques » mises en œuvre dans la défense pied à pied d'intérêts immédiats et les rapports de forces imposés aux « chefs ». Dans les ports, les militants affirment qu'un « vrai docker est un docker syndiqué ». Si les succès facilitent l'enracinement d'une culture syndicale, les luttes attisent la conscience du clivage « eux / nous », expérience fondatrice du sentiment d'appartenance de classe. En public et le temps d'une grève, les militants stigmatisent tel ou tel « patron », mais le discours cégétiste vise, d'abord et dès avant 1914, l'adversaire « capitaliste » et « patronal », « l'exploiteur » et la « bourgeoisie », quitte à recentrer le tir, plus tard, sur les « trusts », le « grand capital » et les « monopoles ». Les employeurs ne sont pas seuls en cause dans la rhétorique syndicaliste imprégnée d'une méfiance tenace envers « l'Etat », les « gouvernements » et les « pouvoirs publics » « complices » ou « au service » du capital, avec mention particulière pour la police, la justice et l'armée.

### **Ambitions émancipatrices et savoir-faire revendicatif : récurrence de « la double besogne »**

Avant la Première Guerre mondiale, la CGT illustre et promeut le séparatisme ouvrier dans une France dont la configuration sociopolitique tend à reléguer la classe au rang de force d'appoint. Préalable à la prise en compte des intérêts ouvriers, la conquête de l'autonomie ne va cependant pas de soi. L'objectif contrevient au critère universaliste de légitimité républicaine en mesure de surmonter l'infériorité numérique et la relative dilution ouvrière dans la société française. « Fils du Contrat social », beaucoup de travailleurs sont acquis « à la puissance du politique, au pouvoir du législateur, à la vertu des lois »<sup>9</sup>. Entre les écueils symétriques de l'intégration dans la politique instituée des classes dominantes et le repli impuissant dans l'ouvriérisme, la voie est toutefois étroite. Si le socialisme partisan

---

<sup>7</sup> Cité par J. Pelisse, *Légitimation et disqualification du personnel politique ouvrier. Une sociobiographie de Henri Krasucki*, maîtrise de sociologie, Paris 10, 1997, p. 74.

<sup>8</sup> M. Leroy, *La Coutume ouvrière, syndicats, bourses du travail, fédérations professionnelles, coopératives, doctrines et institutions*, Paris, M. Giard-E. Brière, 1913.

<sup>9</sup> M. Perrot, *Jeunesse de la grève. France, 1871-1890*, Paris, Seuil, 1984, p. 197.

d'avant 1914 n'évite pas le premier, le syndicalisme prend le risque du second, contournant le terrain partisan et électoral pour ériger son ancrage social exclusif, son mode et son domaine d'intervention en garanties d'une authentique émancipation ouvrière. Dans cette optique, Emile Pouget, directeur de *La Voix du Peuple*, l'hebdomadaire confédéral, qualifie la CGT de « parti du Travail ». Aussi critiques soient-ils à l'égard du système délégataire et de la loi du nombre, celle des « tardigrades » dont pâttissent les « minorités agissantes », les syndicalistes ne peuvent ignorer les ressources du politique et de la République. A peine créée, au carrefour d'influences contradictoires, mais en refus de la mainmise guesdiste, la CGT élabore en conséquence, en 1896, un « programme économique minimum » à destination des élus municipaux, les plus sensibles à d'éventuelles pressions syndicales.

Le thème de la « double besogne », chère à Emile Pouget et officialisée dans la motion, dite charte d'Amiens, transcrit en 1906 la démarche cégétiste. Les statuts modifiés en 1995 en actualisent l'esprit à travers la mention d'une « double volonté » de « défendre les intérêts immédiats » des salariés et de « participer à la transformation de la société ». L'horizon d'attente n'est certes plus, comme en 1902 et 1936, la « disparition du salariat et du patronat » ni même la « socialisation des moyens de production », avancée en 1969. Le glissement du vocabulaire enregistre celui des références idéologiques et perspectives politiques. L'heure n'est plus au pansyndicalisme. Tant la CGT Jouhaux, acquise aux prérogatives de la République, que la CGTU, gagnée à la « lutte commune » avec le PCF, ont préparé la Confédération à ne plus se poser en alternative au pouvoir politique ou à prétendre le conquérir. La séparation à l'amiable d'avec le PCF, dans le milieu des années 1990, n'y change rien, mais accentue plutôt la pente de l'autolimitation syndicale par l'acceptation d'une stricte séparation entre la sphère du travail et du social d'une part, et celle de la politique instituée d'autre part. Au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, la CGT prône l'avènement d'une « société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination... »<sup>10</sup>. Mais récuse toute velléité de « remplacer la politique qui doit tenir sa fonction spécifique et qui est importante »<sup>11</sup>.

Si les deux versants de la « double besogne » sont pensés comme complémentaires, leur articulation sur le terrain laisse parfois à désirer. L'écoute des préoccupations concrètes, immédiates et quotidiennes des salariés est constitutive du militantisme cégétiste, à l'exception de l'entre-deux-guerres où la scission prive les « confédérés » de la réactivité que les « unitaires » détournent en prétextes à agitation. En dépit de rechutes dans l'instrumentalisation politique, la CGT d'après 1947 garde le cap du « matérialisme revendicatif ». Dans les années 1980, Henri Krasucki y veille. Réputé « excellent négociateur », responsable de l'action revendicative, puis secrétaire général, il prépare minutieusement ses dossiers. Le principal marqueur cégétiste réside dans la

---

<sup>10</sup> Préambule des statuts adoptés en 1995.

<sup>11</sup> Résolution « Renouveau du syndicalisme : franchir des seuils », adoptée par le 47<sup>e</sup> congrès de la CGT en mars 2003, publiée dans *Le Peuple* du 28 mai 2003, p. 169.

capacité des militants à « rebondir sur tout » et à « ne rien laisser passer »<sup>12</sup>. Salaires, primes et indemnités calculés au centime près, régime et taux des heures supplémentaires, reconnaissance des qualifications, fixation et mesure des rendements, respect de chaque minute des temps de pause, etc., il n'est pas de « petites revendications » dès lors qu'elles « collent » aux aspirations des travailleurs. L'obstination n'est pas moins de rigueur dans la défense des acquis, des emplois et des activités. A cette fin, les syndiqués sont incités à user de leurs droits et à les élargir : organisation d'élections, désignation de délégués, affichage, diffusion de tracts et de journaux, prises de parole, disposition de locaux, heures de délégation, circulation des délégués, comptes rendus de mandats...

Ce syndicalisme revendicatif se prolonge en syndicalisme de proposition et de réalisation dont la capacité négociatrice, voire l'art du compromis, participe de l'affirmation d'un contre-pouvoir ouvrier. De là découle une « politique de la présence » expérimentée pendant la Première Guerre mondiale avant de devenir une pièce majeure du réformisme des « confédérés », puis d'intégrer le patrimoine des « unitaires ». Qu'il s'agisse de coopérer ou d'occuper chaque créneau, les cégétistes revendiquent leur place dans les instances et organismes de l'Etat social : caisses d'assurances sociales et de sécurité sociale, conseil national économique, puis conseil économique et social, commissions du Plan, conseil d'administration des entreprises nationalisées, comités tripartites ou paritaires, etc. Tribunes et lieux d'échanges, certains complètent la formation syndicale par l'apprentissage de la gestion au service des travailleurs d'aujourd'hui et en vue des responsabilités à venir. Sur la lancée, les revendications se doublent de propositions aux allures de programme, dont le « programme minimum » de 1918 offre le premier exemple. Retravaillé en 1921, il préconise de larges « nationalisations industrialisées » et une « organisation nationale de la production ». Le Plan du Travail l'actualise en 1934 avec l'ambition de pallier les défaillances des politiques.

Hormis le contrôle des organismes sociaux, « conquêtes ouvrières », l'implication dans la gestion suscite plus que des réserves. A la difficulté de surmonter le sentiment d'illégitimité s'ajoute la crainte de l'intégration et de la collaboration de classes. Après les engagements exceptionnels dans la « bataille de la Reconstruction », Benoît Frachon et Gaston Monmousseau critiquent, en 1949, les « Babebibobus » et autres « porte-serviettes » des comités d'entreprises, « militants dont on a fait des économes, des marchands de soupe ou de viande, ou de pommes de terre et qui n'ont plus le temps de s'occuper du syndicat »<sup>13</sup>. Après une longue éclipse, la question revient à l'ordre du jour dans les années 1970. Aux références autogestionnaires cédétistes, la CGT oppose ses propositions de « gestion démocratique » accordée à la réalisation du programme commun de la gauche. La montée du chômage stimule l'élaboration d'alternatives aux fermetures d'entreprises. En pointe, les métallurgistes avancent des solutions pour la relance de la sidérurgie, la machine-outil, la

---

<sup>12</sup> A.-C. Wagner, « Deux formes de résistance syndicale dans les entrepôts d'un groupe d'hypermarché », F. Piotet (dir.), *La CGT...*, op. cit., p. 49.

<sup>13</sup> B. Frachon, *l'Humanité* du 1<sup>er</sup> janvier 1949.

construction navale, l'automobile. Ces initiatives interpellent le sens commun gestionnaire, interrogent ses critères et la notion de rentabilité au regard des besoins sociaux, des conditions de travail et de la qualité des produits. Entre les suspicions contradictoires d'irréalisme et d'accompagnement réformiste, la démarche bouscule la culture cégétiste, mais souffre de procéder d'initiatives de sommet et d'experts. Elle se répand néanmoins dans les années 1990 sans garantir l'émergence du « syndicalisme de 3<sup>e</sup> type », dont se réclament ses promoteurs<sup>14</sup>. A la veille d'entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle et d'accéder à la direction de la CGT, Bernard Thibault, partisan d'accélérer le mouvement, se soucie de l'articuler à la contestation, « indispensable », mais qui ne saurait être qu'un moment de l'action à laquelle concourt la « proposition », autre « acte militant »<sup>15</sup>.

### **Valeurs : au commencement étaient la lutte des classes et la solidarité**

La référence à l'action traverse les 120 ans d'existence de la Confédération. Sa pratique occupe les militants qui, d'abord réticents devant le coût des grèves et l'incertitude de leur issue, ont appris à en maîtriser le cours au moyen du savoir-faire tactique de l'organisation syndicale<sup>16</sup>. Son efficacité et son caractère d'action directe inspirent la stratégie de la grève générale, voie privilégiée de l'émancipation ouvrière pour la CGT d'avant 1914. Si le mythe résiste mal à l'épreuve de la guerre, la grève demeure « l'arme principale des travailleurs ». Avec le temps, son extension à de nouveaux groupes de salariés va de pair avec la diversification de ses usages au sein d'un répertoire d'actions dont la complexité s'accroît. Prêts, d'ordinaire, à reconnaître les compétences tactiques de l'organisation, les grévistes ne soumettent pas moins leurs mandataires au contrôle d'assemblées générales. Il arrive en effet que les militants subordonnent la défense de telle ou telle catégorie à ce qu'ils estiment être les intérêts supérieurs ou généraux de la classe. S'agissant de la CGT, les exemples ne manquent pas de conflits avant-gardistes, dont la mémoire étaye les consignes de prudence. Le souci de préserver l'organisation explique la quasi-constance du « refus de l'aventure », source d'incompréhensions avec la « base », moins sensible aux appels à la « patience ».

Synonyme de mobilisation collective, l'action renvoie à la lutte des classes dont la théorie éclaire l'expérience salariale de l'exploitation. De Pelloutier, résolu à convaincre l'ouvrier d'accéder à « la science de son malheur » et des « causes de sa servitude »<sup>17</sup>, aux écoles syndicales de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le syndicalisme s'est efforcé de métamorphoser la défiance ouvrière envers le patronat en anticapitalisme militant. Brochures, bulletins, rubriques, cours et conférences préparés avec le concours de

---

<sup>14</sup> J. Lojkine, *Le tabou de la gestion. La culture syndicale entre contestation et proposition*, Atelier, 1996.

<sup>15</sup> Discours d'ouverture du 46<sup>e</sup> congrès de la CGT, Strasbourg, le 1<sup>er</sup> février 1999.

<sup>16</sup> S. Sirot, *Le syndicalisme, la politique et la grève, France et Europe, 19<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles*, Nancy, Ed. de l'Arbre bleu, 2011.

<sup>17</sup> F. Pelloutier, *L'Art et la révolte*, conférence du 30 mai 1896.

spécialistes prennent le contre-pied des idées dominantes, références historiques à l'appui. Relues à l'aune des lignes et tactiques du moment, les heures noires des défaites et des tragédies glorieuses – Commune de Paris, Occupation, Résistance – alternent avec les victoires remportées de haute lutte – 1936, Libération, 1968.

Partout, le souvenir des grèves et l'expérience vécue des brimades et de la répression – discriminations, mutations, mouchardages, harcèlements, agressions physiques, mises à pied, renvois, listes noires, poursuites judiciaires... – fondent la mémoire collective militante. Ils fournissent une grille de lecture du réel et confèrent à l'engagement syndical une dimension existentielle. L'évidence de l'antagonisme s'accommode de la politesse qui sied aux négociations, exclusive de provocations contre-productives ou d'obséquiosité dégradante. « Et il faut qu'ils vous respectent », note Henri Krasucki<sup>18</sup>. « Bon, vous devez discuter avec eux [...], c'est les mêmes dossiers, et il faut faire jeu égal [...] il faut même les connaître mieux qu'eux ».

Pour le reste, la solidarité est au cœur des valeurs syndicales en ce qu'elle implique l'égalité et la réciprocité. Elle justifie et fonde l'unité, à construire, de la classe. Dans la quête de celle-ci, l'unité d'action précède l'unité organique, dont les cégétistes ont longtemps considéré qu'elle devrait se réaliser autour de leur Confédération pour cause d'ancienneté et d'influence. La seule, il est vrai, à se fixer cet objectif et à en dénoncer les obstacles, à commencer par les syndicats « jaunes », ennemis déclarés au service des employeurs. Les concurrents, eux-mêmes, sont regardés comme autant d'anomalies, œuvres de « diviseurs » alliés objectifs du patronat. Si les nécessités tactiques des luttes font taire les polémiques, la suspicion reprend ses droits aux premières difficultés. « Une seule classe, un seul syndicat », affirme un mot d'ordre tenace. Propice au sectarisme, il raidit en outre les éventuels partenaires, confortés dans l'opinion qu'il n'est pas de liberté syndicale sans pluralisme. La fragmentation maintenue du paysage syndical achève toutefois de dissiper, au 21<sup>e</sup> siècle, les rêves de réunification. Sans y renoncer définitivement, les cégétistes se résolvent à reléguer l'échéance dans un futur indéterminé<sup>19</sup>. Sa perspective se confond désormais avec celle, pragmatique, d'un « syndicalisme rassemblé »<sup>20</sup>.

La solidarité se manifeste encore dans le refus des discriminations, notamment à l'égard des femmes et des étrangers, maillons les plus fragiles de la cohésion salariale. Très tôt, la revendication « à travail égal, salaire égal » en résume l'essence. Sa prise en charge effective par le rejet de la notion de salaire d'appoint et la reconnaissance de qualifications au lieu et place d'aptitudes et dons naturels est une autre affaire. L'argument de la protection des tarifs et de l'emploi sert ainsi, en période de crise, contre les étrangers dont la défense des droits, non dénuée de paternalisme, va de pair avec la demande d'instauration de quotas

---

<sup>18</sup> Cité par J. Pelisse, *Légitimation...*, op. cit., p. 150 et 152.

<sup>19</sup> L'article 5 des statuts adoptés en 2013 rappelle que la CGT « se prononce pour l'édification d'une seule organisation syndicale de salariés ».

<sup>20</sup> Expression avancée par Louis Vianney en 1992 avant d'être validée par le congrès de 1995.

d'embauche ou de restrictions à l'entrée sur le territoire métropolitain. Prise en défaut, à l'occasion, la solidarité de classe prime néanmoins.

Le syndicalisme vit enfin du dévouement de ses militants. Beaucoup insistent sur la dimension éthique d'un combat mené au nom de la dignité. Les préambules des premiers syndicats invoquent les « intérêts moraux » des salariés. En 1901-1902, les réponses à une enquête confédérale dénoncent « l'égoïsme » et la « pourriture morale » du système d'exploitation capitaliste<sup>21</sup>, auxquels elles opposent le caractère émancipateur des règles en vigueur dans les syndicats. Le code de bonne conduite syndicale puise, ici et là, dans un legs hérité d'usages compagnonniques, à l'instar des collectes au profit de camarades en difficulté, de l'assistance aux obsèques des anciens, des interdits jetés sur des employeurs sourds au tarif syndical... A l'aube du XXe siècle, un syndiqué qui se respecte refuse de travailler aux pièces et d'emporter de l'ouvrage à son domicile, favorise la confraternité d'atelier et la syndicalisation de chaque réclamation professionnelle<sup>22</sup>.

### **Vertus et pratiques militantes**

D'un siècle à l'autre, les mêmes mots définissent les qualités attendues d'un militant : volontarisme, probité, exemplarité et persévérance, ténacité. Qu'elles précèdent ou non l'engagement syndical, ces traits se vérifient dans les comportements quotidiens comme au feu de l'action. Encore faut-il être reconnu apte par les camarades les plus proches et les militants chevronnés, car nul ne sollicite jamais l'exercice de responsabilités. Ces dernières valent distinction, mais accaparent jusqu'à entraîner le défraiement du temps pris sur les heures de travail. Au maximum, le militant accède au statut de « permanent », éminemment précaire, car soumis à la double contrainte des ressources financières et des priorités de l'organisation. Rupture, le basculement, introduit une inévitable distance avec le milieu d'origine et le militantisme antérieur. A la CGT, la tradition réformiste du fonctionnaire-expert et celle, communiste, du « révolutionnaire professionnel » coexistent tant bien que mal avec l'héritage du syndicalisme d'action directe, rétif à l'égard des bureaucraties, fussent-elles ouvrières. En 1914, le syndicat des Métaux de la Seine n'hésite pas à défier sa Fédération et la Confédération, pourtant du même courant, en excluant Alphonse Merrheim coupable d'avoir contrevenu au principe de non-rééligibilité. En 1922, d'autres entendent « dépersonnaliser » la direction de la jeune CGTU par la suppression de la fonction de secrétaire général et la limitation des mandats à deux ans. Permanent ou pas, le militant, adossé à l'organisation qui l'informe et l'éduque, plus tard bénéficiaire de protections légales et d'« heures de délégation » fait figure de « transfuge en puissance »<sup>23</sup>. Ces droits préservent le potentiel militant et atténuent l'effondrement des effectifs. Les milliers d'élus

---

<sup>21</sup> M. Pigenet, « Entre rêve et programme ; l'avenir sous la plume de syndicalistes au début du XXe siècle » in Bertrand Geay (dir.), *Luttes, espoirs, utopies*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 35-43.

<sup>22</sup> M. Leroy, *La Coutume ouvrière...*, *op. cit.*, p. 231 et suivantes.

<sup>23</sup> S. Beaud, M. Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999, p. 343.

et de mandatés licenciés<sup>24</sup>, les discriminations de carrière sanctionnées par les tribunaux en relativisent cependant la portée. Les compétences requises varient au gré des responsabilités. Les savoir-faire se combinent aux traits de caractère. Le patronat ne s'y trompe pas, qui s'efforce de repérer, d'écarter et d'isoler les « indociles », les « fortes têtes », en bref les personnalités sortant de l'ordinaire, sinon charismatiques. Les premières décennies du syndicalisme se prêtent à la promotion des « hommes de la barrique », ainsi nommés pour leur aptitude à s'adresser directement aux travailleurs. Encore les profils diffèrent-ils d'une branche et d'une région à l'autre. La typologie dressée par Michelle Perrot à partir des « meneurs » de grèves du dernier tiers du XIXe siècle discerne, chez les mineurs, la fréquence des hommes dans la force de l'âge, souvent piqueurs, éloquentes et du cru, quand les « meneurs » de la métallurgie, sûrs de leurs aptitudes professionnelles et volontiers nomades ou « rouleurs », lui paraissent plus instruits, habitués à situer les questions corporatives dans un cadre plus large<sup>25</sup>.

Le développement ultérieur des pratiques contractuelles et l'institutionnalisation des syndicats, contemporains de l'émergence de l'Etat social, poussent à la professionnalisation militante, autre facteur d'éloignement du terrain. Tant que le taux de syndicalisation demeure honorable, l'organisation dispose de relais militants qui, à l'exemple des collecteurs de cotisations et des diffuseurs de la presse syndicale gardent le contact avec les adhérents et les non-syndiqués. La désyndicalisation accélérée des années 1980 porte un coup mortel à cet échelon historique et décisif de la pyramide militante.

Le recul n'érige pas pour autant les décennies antérieures en âge d'or des pratiques syndicales. Les organisations déplorent de façon récurrente le défaut de réserves militantes, y compris lors des crises du Front populaire et de la Libération où elles peinent à satisfaire la brusque demande en camarades expérimentés. Surchargés de responsabilités, les cadres échouent à les exercer toutes. La pénurie se répercute à l'échelon des permanents. En 1966, l'UD de Paris, forte de quelque 130 000 adhérents, n'en salarie que 6 à temps complet, dont 2 « techniques »<sup>26</sup>. Par suite, dans la seconde moitié des années 1960, le taux moyen d'absentéisme aux réunions du bureau de l'UD de Paris avoisine 25 %, pour s'élever à 60 % à la commission exécutive. Dans les syndicats ou leurs sections, les négligences expliquent les retards jamais surmontés dans le versement des cotisations et le règlement des journaux vendus. A tous les niveaux, ces dysfonctionnements entretiennent la tendance des responsables à suppléer les défaillances de leurs camarades. La collégialité des débats et des décisions s'en ressentent, au prix d'un autoritarisme qu'aggravent certaines tournures d'esprit et un élitisme inhérent aux postures d'avant-garde. Y concourent le sens de la discipline ainsi que la tentation délégataire, controversée et incompatible avec les principes d'action directe, mais que réactive le rituel communiste de célébration des dirigeants

---

<sup>24</sup> Au 44<sup>e</sup> congrès de la CGT, en 1992, il est fait état d'un total de quelques 60 000 « salariés protégés » licenciés depuis 1987.

<sup>25</sup> M. Perrot, *Jeunesse...*, op. cit.

<sup>26</sup> S. Khledhaïel, *L'Union des syndicats CGT de Paris face aux tournants des années 1960 (1966-1969)*, Mémoire de maîtrise, Paris 8, 2005, p. 83.

exemplaires. L'expérience acquise et l'efficacité reconnue tendent à prolonger la durée des mandats. Avec le temps, l'organisation s'identifie à son secrétaire. Les surnoms - « l'Empereur »... - en signalent l'influence pour le meilleur et le pire. A l'inverse, le surmenage et les sacrifices accélèrent l'usure des hommes, question récurrente, qui croise celle, non moins délicate, de la reconversion des « gueules cassées » des luttes sociales et des permanents dont les titres passés compromettent à jamais le retour sur le marché du travail. Les emplois offerts par les comités d'entreprises, les mutuelles, les coopératives, les municipalités et les associations « amies » ont souvent servi d'exutoires. Les premières réflexions cégétistes sur les évolutions de carrière des cadres n'interviennent pas avant la fin des années 1970, sur fond de rétraction des ressources syndicales et de réajustement des perspectives de changement social<sup>27</sup>.

### **Principes d'organisation et emblèmes**

Le principe statutaire fédéraliste imprègne en profondeur la culture cégétiste. Legs libertaire, il fonde l'autonomie des structures et leur adaptation tactique aux différents terrains. Les militants ne manquent pas de l'invoquer contre les projets confédéraux jugés trop centralisateurs. Gage de proximité et de souplesse pour les uns, ses détracteurs lui reprochent d'interdire des mutations souhaitables à l'heure des restructurations orchestrées par la finance mondialisée et de l'éclatement des statuts salariaux. Avant la Première Guerre mondiale et non sans mal, le passage aux syndicats et aux fédérations d'industrie et l'institution des UD s'étaient réalisés en le préservant. Aujourd'hui, la question intéresse surtout la création de syndicats de site. Elle recouvre celle de l'interprofessionnalité, assurément fondamentale du point de vue de l'orientation et l'avenir de la Confédération. Dans cette perspective, le fédéralisme interroge la volonté et la capacité de l'être et de l'agir ensemble cégétiste.

Rien ne va de soi, en la matière, à commencer par la possibilité de disposer d'un local indépendant du bon vouloir d'un bailleur et hors des oreilles et regards indiscrets, voire malveillants. Telle fut l'une des fonctions remplies par les bourses du travail qui, à défaut d'offrir les garanties d'une propriété en bonne et due forme, relevaient de conventions conclues avec des municipalités. Les arrière-pensées clientélistes des élus confrontées aux initiatives syndicales ne sont pas allées sans tensions. En 1905, à Paris, la CGT, chassée de la Bourse du travail de la capitale, se retrouve à la rue plusieurs semaines avant de réussir à louer un local industriel, rue de la Grange-aux-Belles, future Maison des fédérations, dont elle deviendra propriétaire deux ans plus tard. En province, des unions de syndicats se lancent, elles aussi, dans l'acquisition ou la construction de Maisons du Peuple, fierté des militants. Ces bâtiments n'hébergent pas seulement les réunions, ils marquent le territoire et arborent en façade mots d'ordre et drapeaux. Sous le Front populaire et à la Libération,

---

<sup>27</sup> G. Ubbiali, *La professionnalisation des directions syndicales à la CGT et à la CFDT. Eléments pour une sociohistoire*, Thèse de sociologie, Paris 1, 1997.

les « ruées syndicales » facilitent de nouvelles acquisitions dont les syndicalistes ont tôt fait de simplifier l'adresse familière : « la Bourse », « la Grange-aux-Belles », « La Fayette », « Montreuil », « le 94 »<sup>28</sup>.

L'identité syndicaliste se vérifie à dates régulières, lors des congrès qui s'échelonnent depuis les syndicats, les unions locales et départementales, les fédérations jusqu'à la Confédération. En dépit de l'évolution des procédures, dont la plus notable fut l'instauration de la représentation proportionnelle intégrale en 1946, les syndiqués n'interviennent directement qu'à l'occasion des assemblées générales des syndicats. Au-delà, seuls ces derniers ont voix au chapitre sur la base d'une représentation, dite « unitaire », qui confie la totalité des mandats détenus par chacun d'eux à la motion majoritaire en son sein. Les congrès confédéraux demeurent ainsi jusqu'à nos jours des assises de syndicats, quand bien même la désignation des délégués porteurs des mandats d'un ou plusieurs de ces derniers fait l'objet d'une « coopération active » des fédérations et des UD<sup>29</sup>. L'histoire concrète de leur déroulement renvoie à celle des majorités successives de la Confédération. La modeste scénographie des congrès de la période syndicaliste révolutionnaire enregistre malgré tout d'indéniables progrès dans la maîtrise des séances, sensibles à compter de 1904 (Bourges) sans altérer la vigueur des confrontations. Ces dernières subsistent jusqu'en 1946, tandis que le cérémonial s'alourdit. La scission conserve l'apparat, mais marginalise l'expression des divergences pour valoriser l'affirmation d'une cohésion voulue sans faille. Il ne s'agit plus, désormais, d'évaluer les rapports de forces internes, mais de montrer sa force et sa détermination à l'extérieur. Les formes évoluent après l'ébranlement de 1968, en relation avec les signes d'ouverture donnés par la direction confédérale. A partir de 1975, les organisateurs cassent la litanie des interventions préparées longtemps à l'avance et présentées à la tribune par des séquences d'échanges directs entre délégués réactifs au moyen de micros baladeurs. Les présidents de séance peinent cependant à empêcher les sifflets et les huées provoquées par des voix discordantes. A l'heure des votes, par ailleurs, la norme des majorités écrasantes subsiste. Les désaccords inédits qui surgissent à la tête de la Confédération au tournant des années 1980 y restent circonscrits, à distance des congrès réduits à prendre acte des replis de la décennie.

Moments privilégiés de la liturgie syndicale, les congrès contribuent à l'homogénéisation de l'identité cégétiste. Cette dimension, sensible aux affects, et que cible le gigantisme et la décoration des salles ou la réception de délégations de travailleurs en lutte, se retrouve dans la profusion des supports – banderoles, chasubles, calots de papier, agendas, porte-clefs, livrets d'accueil, badges, etc. — du sigle et du label, marque ou blason établi avant le congrès de 1902 avec l'objectif explicite d'unifier l'expression cégétiste<sup>30</sup>. Si les deux mains serrées, allégorie de la solidarité, appartiennent au patrimoine symbolique le

---

<sup>28</sup> Pour le 94 de la rue Jean-Pierre Timbaud, siège de la Maison des Métallos.

<sup>29</sup> Article 27-5 des statuts de 2013.

<sup>30</sup> Il est « le signe de reconnaissance des éléments actifs », précise le rapport d'activité présenté au congrès de 1902 (p. 61).

plus ancien du mouvement ouvrier, la mappemonde de l'arrière-plan en élargit l'horizon, tandis que deux cercles emboîtés fixent la devise « bien-être et liberté »<sup>31</sup> et le nom de la Confédération. Les logos, économes en signes et adaptables au goût du jour, sont plus tardifs. Les mots totems du syndicalisme – « citoyen », dont usait Pelloutier, puis de « camarade », voire de « copain » et, au-delà, de « travailleur », de « classe ouvrière », de « prolétaires », d'« exploités »... - se diffusent également à la faveur des congrès où l'on teste encore les mots d'ordre que reprennent ensuite les journaux, les tracts, les affiches et les prises de parole grâce auxquels le syndicat s'affirme dans la sphère publique.

Sans surprise, cette expression procède de la gestuelle populaire et protestataire, à l'exemple des fêtes, des rassemblements et des manifestations. Il importe toutefois de se singulariser dans le champ saturé de la symbolique républicaine et socialiste. Si Marianne et le bonnet phrygien sont revendiqués, ils inspirent aussi les caricatures les plus virulentes à l'encontre de la République bourgeoise et répressive<sup>32</sup>. Dans les années 1890, *la Marseillaise* s'efface au profit de *la Carmagnole*, puis de *l'Internationale*<sup>33</sup>, chantée le 1<sup>er</sup> mai 1898 à Armentières, tandis que le tricolore a cédé le pas au rouge une décennie plus tôt. Aux dires de son historien, c'est « surtout sur le plan syndical et revendicatif que le drapeau rouge se mêle en France à l'action ouvrière »<sup>34</sup>.

C'est flagrant pour le Premier mai, à l'initiative du congrès socialiste international de 1889, dont la CGT critique, en 1901, la part qu'y prennent les « politiciens » et la forme trop pacifiste. Trois ans plus tard, le congrès confédéral s'empare néanmoins de la journée et s'emploie à organiser « une agitation intense et grandissante à l'effet que, le 1<sup>er</sup> mai 1906, les travailleurs cessent eux même de travailler plus de 8 heures ». Pour les besoins de cette captation d'héritage, les syndicalistes insistent sur l'origine américaine du mouvement que les socialistes auraient détourné de son but. A défaut d'avoir le succès escompté, et redouté par les autorités, le 1<sup>er</sup> mai 1906 achève d'inscrire la journée dans l'éphéméride cégétiste. Jour chômé, il ne se conçoit pas sans rassemblements et manifestations, répertoires dont la CGT fait grand cas. Démonstrations de force et de discipline, elles sont tour à tour bon enfant, rageuses ou festives, cependant que l'agencement des banderoles, des drapeaux, ballons, des chars et des manifestants, leurs chants et leurs slogans visent aussi un effet esthétique. Après la première césure du Front populaire, celle des années 1970 conduit à expliquer aux militants qu'« une manif, ça se regarde » et doit être conçue comme « un tract vivant »<sup>35</sup>. La période voit ainsi le retour de formes parodiques aussi vieilles que la grève : enterrements symboliques, mobilisation de cliques, de fanfares et de tambours, d'hommes-sandwichs affichant les raisons de leur colère.

---

<sup>31</sup> Auxquels la « solidarité » sera ajoutée après la Seconde Guerre mondiale.

<sup>32</sup> Cf. M. Agulhon, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaine de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989.

<sup>33</sup> Les désenchantements des années 1980 précipitent le recul de *l'Internationale* au profit du *Chiffon rouge*, chanson contemporaine du combat perdu des sidérurgistes, mais l'engouement sera de courte durée.

<sup>34</sup> M. Dommanget, *Histoire du drapeau rouge*, Alençon, Librairie de l'Etoile, 1967, p. 333.

<sup>35</sup> *Propa* (bulletin du secteur propagande de la CGT) de janvier 1978.

La presse, enfin, occupe une place à part dans l'expression syndicale. Cinq ans seulement après sa création, la CGT se dote en 1900 d'un hebdomadaire, *La Voix du Peuple*. Il faut également compter avec les périodiques des différentes structures. En 1911, 82 syndicats, 50 fédérations et 28 bourses du travail et unions territoriales éditent un journal. La même année, en marge de la Confédération, mais dans sa mouvance, *La Bataille syndicaliste* tente en vain de concurrencer chaque jour *l'Humanité* de Jaurès. Dix ans plus tard, *Le Peuple* prend la suite jusqu'en 1936, où il devient l'organe de la CGT, avant que l'hebdomadaire *La Voix ouvrière* lui succède en 1952. Les tirages atteignent rarement 10 % des effectifs. Telles quelles, les publications cégétistes dispensent des informations, des analyses et des enquêtes que les militants relaient auprès des adhérents et des salariés.

A défaut de bénéficier d'une attention aussi soutenue, les autres médias ne sont pas ignorés pour autant. Liée aux créateurs du Cinéma du Peuple avant 1914, la CGT produit plusieurs films sous le Front populaire, à la Libération, dans les années 1950 et après 1968, prélude aux vidéos ultérieures. Hormis un bref accès aux ondes en 1937, elle anime quatre décennies plus tard, en marge de la légalité, des radios de lutte locales<sup>36</sup> et travaille sur un projet inabouti de diffusion télévisuelle. Ces expériences nécessitent la coopération de techniciens, d'intellectuels et d'artistes avec lesquels la Confédération a su nouer des relations étroites. La multiplication des initiatives au tournant des années 1960-1970 témoigne du renouvellement des pratiques et des attentes militantes<sup>37</sup>. Entre clin d'œil, boutade et conviction nouvelle, un texte interne de 1979 ne craint pas de définir le communisme comme l'alliance de « l'autogestion et (de) la télématique »<sup>38</sup>.

### **Les cultures cégétistes entre passé et avenir : invariants, hybridations et ressources**

Grandes heures du syndicalisme d'action directe, tournant de l'Union sacrée, irruption du communisme, conquêtes du Front populaire et de la Libération, crispations de la guerre froide, « événements » de 1968 et du Programme commun, les inflexions, tournants, mutations et ruptures dans les conceptions et les pratiques confédérales épousent ceux d'une histoire plus large. La netteté des césures ponctuées de réorientations idéologiques et, souvent, de scissions ne saurait occulter la complexité des dynamiques à l'œuvre dans les profondeurs du corps cégétiste où la superposition et l'hybridation l'emportent sur le monolithisme et l'exclusive. En 1906, des réformistes convaincus votent ainsi la motion Griffuelhes, dont le principal mérite, à leurs yeux, est de définir les conditions du vivre ensemble syndical par-delà la diversité des affinités et croyances. « Il n'y a pas que des anarchistes et des socialistes au congrès, il y a des syndicalistes purs », rappelle l'un

---

<sup>36</sup> A l'exemple de Lorraine Cœur d'Acier.

<sup>37</sup> Cf. G. Deneckere, P. François, M. Pigenet, D. Tartakowsky, C. Wrigley, « Expression et mises en scène syndicales à l'heure de la communication : une mutation délicate », in M. Pigenet, P. Pasture, J.-L. Robert (dir.), *L'Apogée des syndicalismes en Europe occidentale, 1960-1985*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 227-257.

<sup>38</sup> *Note économique*, n° 173, août 1979.

d'eux<sup>39</sup>. Défait par la guerre, puis supplanté par la radicalité communiste, le syndicalisme révolutionnaire organisé n'existe plus qu'au travers de courants très minoritaires. Il survit toutefois dans nombre de pratiques des amis de Monmousseau et Frachon. Après la Libération, la CGT sous hégémonie communiste se coule aisément, quant à elle, dans le moule de réalisations – assurances sociales, nationalisations, planification – inspirées du programme des « confédérés » de l'entre-deux-guerres. De sorte que, des origines à nos jours, les invariants cégétistes ont couvert un large spectre de tonalités assez compatibles pour coexister, voire se combiner.

En l'absence, de configuration sociale-démocrate, la prééminence, un demi-siècle durant, du communisme partisan pose problème. Sans reproduire les mécanismes de subordination en vigueur dans la CGTU, la CGT fut bel et bien la principale organisation de masse du Parti communiste. L'un de ses praticiens admet que la porosité aux « thèmes avancés par le PC » a parfois procédé de « l'importation pure et simple »<sup>40</sup>. Le processus de sélection des cadres et son articulation maîtrisée avec celle du PCF entretiennent des connivences organisationnelles et de fait. Tandis que le communisme syndical affaiblit la thèse d'une courroie de transmission à sens unique<sup>41</sup>, Henri Krasucki voit dans la singularité cégétiste de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle le produit d'« une incroyable confusion entre le maintien de principes qui renvoient au vieil esprit du syndicalisme français et une pratique tout imprégnée des règles qui président à l'action communiste en général »<sup>42</sup>. Cette double inspiration expliquerait la persistance, « chez les communistes militant dans les syndicats, un indispensable fond d'idées étrangères au patrimoine proprement communiste et qui les distingue assez nettement de leurs collègues militants dans l'appareil du Parti ». Ces remarques interviennent, il est vrai, à un moment où le dirigeant de la CGT essuie les critiques de responsables communistes qui lui reprochent sa « frilosité » dans la mise en cause du PS<sup>43</sup>. Acteur majeur du raidissement intervenu au lendemain du 40<sup>e</sup> congrès de 1978 où son prédécesseur, Georges Séguy, avait appelé la CGT à « se doter d'une réflexion propre », Henri Krasucki sait à quoi s'en tenir. En 1991, à la veille de quitter ses fonctions, il dresse le bilan sans concession de la manière dont sa génération vécut le double engagement syndical et communiste aux premières lignes des tragédies du XX<sup>e</sup> siècle : « elle s'est sentie tenue de faire front, de faire bloc, dans un monde où il fallait choisir son camp (...) Les militants d'aujourd'hui n'ont rien à envier à ceux d'hier »<sup>44</sup>. Il reviendra à ses successeurs, également communistes, de gérer la séparation de la CGT d'avec un PCF en déclin rapide<sup>45</sup>. Une longue parenthèse se referme. La normalisation-banalisation des

---

<sup>39</sup> Intervention de Latapie.

<sup>40</sup> R. Barberis, *La propagande confédérale à l'heure de la bataille des idées*, texte multigraphié, Montreuil, ICGTHS, 2009, p. 3.

<sup>41</sup> Cf. le cas lorrain étudié par S. Bonnet, *Sociologie politique et religieuse de la Lorraine*, Paris, A. Colin, 1972 ; et, plus récemment, J. Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2009.

<sup>42</sup> H. Krasucki, *Un syndicalisme moderne ? Oui*, Paris, Messidor, 1987, p. 149.

<sup>43</sup> Cf. C. Langeois, *Henri Krasucki, op. cit.*, p. 302 et suivantes.

<sup>44</sup> Allocution prononcée le 22 avril 1991, à l'occasion du départ à la retraite de Raymond Barberis.

<sup>45</sup> Y compris parmi les cégétistes qui, à compter de 1995, cessent de placer le PCF en tête de leurs suffrages.

relations entre les deux organisations n'implique pas, cependant, la dilution des valeurs longtemps partagées au sein d'une CGT mieux à même d'en cultiver les aspects les plus combatifs et de classe qu'un PCF déboussolé.

En quête de marques propres et, de nouveau, à la croisée des chemins, la CGT n'est pas dépourvue de ressources. La moindre n'est pas cette culture dont la richesse entrevue peut lui épargner de devoir choisir entre le repli identitaire vers un passé révolu et l'abandon d'ambitions émancipatrices. La fin de la centralité ouvrière n'a pas plus entraîné la fin de la lutte des classes que celle du mouvement syndical. De nouvelles perspectives se dessinent pour celui-ci sur la base de ses principes, à commencer par la solidarité, et de son combat contre l'exploitation des travailleurs. Affectée par l'émiettement des mobilisations collectives, la dissipation des horizons d'attente, les mutations du militantisme, la CGT n'est pas la moins désarmée face au décloisonnement des frontières qui, jusque-là, délimitaient les champs d'intervention des acteurs sociaux. Ainsi le pansyndicalisme d'antan la prédispose-t-elle à relever le défi de l'irruption des ONG, des écologistes, des féministes et des associations de consommateurs sur les terrains du travail, de la production et de l'entreprise.

Qu'il s'agisse de mondialisation, d'environnement, de santé, de discriminations, de dominations, de libertés... l'expérience de la Confédération en fait un partenaire précieux. L'épisode récent des grèves pour la régularisation des sans-papiers a renouvelé le répertoire des initiatives symboliques et humanitaires. Forts du droit de ces travailleurs à agir collectivement, les cégétistes ont ainsi pu ouvrir des droits d'un autre ordre. La réintégration des rapports d'exploitation dans la problématique plus vaste des dominations conduit moins à leur oubli qu'à la perspective d'interactions et de convergences inédites en faveur de l'émancipation humaine. A suivre.